



Agence ERA Les Faubourgs

BARÊME D'HONORAIRES A LA TRANSACTION – IMMOBILIER RESIDENTIEL (*)

Pourcentage appliqué au prix Net Vendeur

Au 1^{er} Août 2015, tarif TTC (TVA en vigueur à 20 %)

(*) En cas de délégation de mandat, les honoraires appliqués sont ceux de l'agence détentrice du mandat

Jusqu'à 75000 € - forfait de 7000 €

75001 à 150000 € - 7,60 %

150001 à 250000 € - 6,80 %

250001 à 350000 € - 6,20 %

350001 à 450000 € - 5,70 %

450001 à 550000 € - 5,30 %

A partir de 550001 € - 4,50 %

Non détention de fonds